

Jean
Cassien.

Saint Pierre jeûna pour se preparer à combattre Simon le Magicien : mais il ajoûte qu'on n'a pas dû establir une coûtume sur cét exemple. Le Dimanche on ne celebroit qu'une seule Messe, à laquelle on joignoit Tierce & Sexte. On recitoit des Pseaumes avant & après le dîner. Aufouper, on se contentoit de faire une courte priere, parce que ce repas estoit extraordinaire parmi les Moines.

Le quatrième livre est des conditions requises dans celui que l'on reçoit dans un Monastere. Il faut que celui qui se presente, setienne à l'aportre, qu'il conjure plusieurs fois les Moines de le recevoir, qu'il donne des marques de sa patience, de son humilité, & de son renoncement entier aux biens, qu'il soit éprouvé par des refus, & même par des affronts. On ne veut pas qu'il donne son bien au Monastere où il entre, de peur que dans la fuite cela ne lui donne lieu de s'élever au dessus des autres. On lui fait quitter ses habits, & l'Abbé lui en donne d'autres, pour lui marquer qu'il doit être entierement dépoüillé : on ne le fait pas entrer aussi-tôt après dans la Communauté. On le met avec un Ancien dans un appartement qui est près de la porte, où l'on reçoit les hôtes ; & quand il a servi pendant long-temps, on le met sous la conduite d'un autre Ancien, qui a soin des Novices. Là on lui apprend à mortifier ses passions, & à renoncer à ses volontez. On l'oblige de découvrir toutes ses pensées à l'Ancien, on l'exerce par les pratiques humiliantes de l'obéissance. On ne lui donne pour tous mets qu'un peu d'herbes cuites avec un peu de sel ; mais Cassien remarque que cette austerité dans le manger ne peut pas se pratiquer en Occident. Ces saints Moines sont tellement sujets au son de la cloche, qu'ils sont obligez de quitter un ouvrage commencé, pour aller où elle les appelle, quand même ce seroit une lettre. Ils ne peuvent rien avoir en propre ; on les met en penitence pour les moindres fau-

Tome IV.

tes. On lit dans le Refectoire pendant le repas, il leur est défendu de manger hors du Refectoire, ils se servent mutuellement à table ; enfin ils ont une obéissance aveugle pour leur Superieur, qui les oblige d'entreprendre des choses qui paroissent impossibles. Cassien en rapporte quelques exemples qui semblent incroyables, & qu'il seroit dangereux d'imiter.

Voilà le sujet des quatre premiers livres des Institutions de Cassien, que Gennade & Photius ont considéré comme un Ouvrage separé des huit derniers. Et en effet, ceux-ci sont sur une autre matiere. Il y enseigne à combattre les huit principaux vices, dont les hommes sont tentez ; la gourmandise, l'impureté, l'avarice, la colere, la tristesse, l'ennui, l'aine gloire, & l'orgueil. Il donne dans chaque livre la definition de ces vices, il en fait voir les pernicieux effets, il rapporte des exemples pour confirmer combien on en doit avoir horreur, il donne des preceptes sur la vertu opposée, & enseigne des remedes propres pour s'en garantir. Il s'oitient que sans la grace l'homme ne peut faire aucun bien, ni resister à la tentation ; mais il croit que cette grace est donnée à tous ceux qui travaillent.

Mais Cassien ne s'est pas contenté de proposer pour exemple aux Moines d'Occident la vie des Moines d'Egypte, & de leur donner des remedes pour resister aux tentations les plus ordinaires : il a encore recueilli les instructions qu'il avoit apprises de la bouche des plus illustres Abbez de cette Solitude, dans les conferences qu'il avoit eües avec eux. Il y en a vingt-quatre intitulées Collations ou Conferences de Cassien. Les dix premières sont dédiées à Leonce Evêque de Frejus, & à Hellade Superieur du Monastere établi par Castor, qui estoit decédé. La première & la seconde contiennent les discours de Moysé, Abbé du desert de Schete, lequel après avoir parlé en general de la fin de la vie monastique, & des moyens pour

Jean
Cassien.

C par